



Administration temporelle

Diocèse de Mont-Laurier

435, rue de la Madone, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S1
Téléphone : (819) 623-5530 poste 231; Télécopieur : (819) 623-9523
Courriel : lturgeon@diocese-mont-laurier.org; Site : www.diocese-mont-laurier.org

Date : 2013-02-12

No : 3

RECOMMANDATIONS DE L'ÉVÊQUE DE MONT-LAURIER À CHACUNE DES ASSEMBLÉES DE FABRIQUE (Suivi au FORUM sur l'avenir des fabriques tenu le 14-11-2012)

1- RAPPEL des objectifs du FORUM

- cerner la problématique de l'avenir des paroisses dans le contexte de la diminution des fidèles à la messe dominicale, des effectifs sacerdotaux et des ressources financières;
- considérer des pistes de solution pour continuer à assumer la mission de l'Église au sein de nos communautés *paroissiales*;
- dégager des recommandations pour mieux accompagner, guider et soutenir les membres des Assemblées de fabrique dans leur mission en Église.

2. Résultat du vote de chaque recommandation proposée lors du FORUM : de 119 à 150 sur 154 répondants, selon les recommandations

- 1) Les membres de l'AF et leurs collaboratrices et collaborateurs s'engagent à administrer la vie des communautés chrétiennes et de la paroisse dans un esprit de communion et à être solidaires avec les autres communautés chrétiennes.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
144, soit 96 %	1, soit 1 %	5, soit 3 %	150 VOTES

- 2) Les membres de l'AF et leurs collaboratrices et collaborateurs s'engagent à faire un discernement spirituel **communautaire** pour prendre les décisions les plus éclairées et les meilleures de l'Assemblée de fabrique, tel que présenté lors du forum pour l'avenir des paroisses le 14 novembre 2012.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
114, soit 94 %	1, soit 1 %	6, soit 5 %	121 VOTES

- 3) D'ici au 31 juillet 2014, les membres de l'AF de chacune des paroisses du diocèse de Mont-Laurier auront établi à l'aide de professionnels, le carnet de santé de chacune des églises situées sur son territoire.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
81, soit 68 %	9, soit 8 %	27, soit 24 %	119 votes

- 4) D'ici au 31 juillet 2014, en tenant compte de la problématique financière et pastorale du diocèse et de leur paroisse respective, les membres de l'AF de chaque secteur se seront dotés de critères objectifs pour choisir les églises à privilégier pour bien assumer la mission de l'Église.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
84, soit 68 %	22, soit 18 %	17, soit 14 %	123 votes

- 5) D'ici au 31 juillet 2015, en tenant compte de la problématique financière et pastorale du diocèse et de leur paroisse respective et des critères établis, les membres de l'AF auront effectué un discernement communautaire pour choisir les églises à privilégier pour bien assumer la mission de l'Église aujourd'hui. Ce discernement devrait idéalement s'appuyer sur les données du carnet de santé préparé par les professionnels dûment mandatés.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
83, soit 65 %	19, soit 15 %	26, soit 20 %	128 votes

Attendu le succès déterminant obtenu lors du FORUM sur l'avenir des fabriques du diocèse de Mont-Laurier impliquant les membres des Assemblées de fabrique (AF) avec les présidentes et présidents et les secrétaires de 18/19 paroisses du diocèse et les personnes engagées en pastorale (prêtres, diacres, agent-e-s en pastorale et intervenant-e-s);

Attendu le large consensus sur le résultat du vote de chacune des cinq recommandations proposées au FORUM;

Attendu le climat fraternel, serein et constructif vécu tout au long de la rencontre dans les échanges, les délibérations et les votes;

Attendu l'importante documentation reçue de la part du diocèse au sujet de la situation financière du diocèse de Mont-Laurier, des paroisses du diocèse et les effectifs en pastorale;

Attendu que les cinq recommandations du FORUM deviennent des orientations pastorales et administratives et des repères pour guider, soutenir et accompagner tout

le personnel et les bénévoles qui collaborent à l'administration temporelle des paroisses et à la mission de l'Église;

Attendu l'appui unanime reçu de la part des principaux conseils de l'évêque (Conseil diocésain de pastorale – 2013-01-16), Conseil presbytéral – 2013-02-05 et Conseil pour les affaires économiques – 2013-01-31) au sujet des cinq recommandations du FORUM;

l'évêque du diocèse de Mont-Laurier propose que d'ici au 30 juin 2013 chacune des Assemblées de fabrique du diocèse adopte les recommandations suivantes :

- 1) Les membres de la Fabrique de la paroisse de ... et leurs collaboratrices et collaborateurs s'engagent à administrer la vie des communautés chrétiennes et de la paroisse dans un esprit de communionⁱ et à être solidaires avec les autres communautés chrétiennes, tel que présenté lors du FORUM sur l'avenir des fabriques tenu le 14 novembre 2012.
- 2) Les membres de la Fabrique de la paroisse de... et leurs collaboratrices et collaborateurs s'engagent à faire un discernement spirituel communautaireⁱⁱ pour prendre les décisions les plus éclairées et les meilleures de l'Assemblée de fabrique, tel que présenté lors du forum sur l'avenir des paroisses le 14 novembre 2012.
- 3) D'ici au 31 juillet 2014, les membres de la Fabrique de la paroisse de ... et leurs collaboratrices et collaborateurs s'engagent à établir, à l'aide de professionnels, le carnet de santé de chacune des églises situées sur son territoire.
- 4) D'ici au 31 juillet 2014, en tenant compte de la problématique financière et pastorale du diocèse et de notre paroisse, les membres de la Fabrique de la paroisse de ... de chaque secteur se seront dotés de critères objectifsⁱⁱⁱ pour choisir les églises à privilégier pour bien assumer la mission de l'Église. Ils peuvent s'inspirer des critères proposés lors du FORUM.
- 5) D'ici au 31 juillet 2015, en tenant compte de la problématique financière et pastorale du diocèse et de notre paroisse et des critères établis, les membres de la Fabrique de la paroisse de ... auront effectué un discernement communautaire pour choisir les églises à privilégier pour bien assumer la mission de l'Église aujourd'hui. Ce discernement devrait idéalement s'appuyer sur les données du carnet de santé préparé par les professionnels dûment mandatés.

Par cette décision, votre évêque accorde ainsi une attention particulière et respectueuse aux choix que vous lui avez exprimés lors du FORUM du 14 novembre 2012. Il souhaite ainsi vous guider et mieux vous accompagner dans votre travail pastoral et administratif à rendre vos communautés chrétiennes plus évangélisatrices et plus missionnaires. En rendant officielles les recommandations du FORUM, il donne une solide impulsion pour orienter votre travail et soutenir toutes les Assemblées de fabrique dans un même esprit de communion, une même unité, une même cohésion et une même cohérence. En traçant le chemin, il contribue à aider les marguilliers actuels et nouveaux et les bénévoles à mieux s'intégrer dans le mouvement d'ensemble qui se dessine pour vivre la mission de l'Église, et ce, en tenant compte des ressources humaines et financières. Enfin, le personnel diocésain s'engage à collaborer et à vous aider dans vos efforts pour mettre en œuvre les cinq recommandations du FORUM.

En terminant, je vous exprime à nouveau mon admiration et ma reconnaissance pour toutes les heureuses initiatives que vous prenez pour rendre votre paroisse plus dynamique, vivante, fraternelle et soucieuse des pauvres et des jeunes familles. Je suis émerveillé de constater le nombre important de bénévoles qui s'engagent pour rendre l'Église plus accueillante et proposer le message et la personne de Jésus qui demeure une route de bonheur inestimable à emprunter pour être heureux au quotidien. Je prie le Seigneur qu'il vous accompagne dans les beaux défis que vous relevez et qu'il vous fasse découvrir, en cette Année de la foi et du centenaire de notre diocèse, qu'il est avec vous chaque jour pour vivre vos joies et vos peines.

+ Paul Lortie
Évêque de Mont-Laurier

ⁱ Voir documentation remise lors du FORUM sur l'avenir des fabriques : document 4 « Quelques définitions » no 2;

ⁱⁱ Idem, no 5;

ⁱⁱⁱ Idem, no 9.

[Il est possible d'accéder à ces documents par le site Internet diocésain :](#)